



Restitution de l'atelier

## « Peut-on poursuivre les projets de coopération dans la zone sahélienne ? »

Solène DOUSSE

Shalaina ELLAYAH

Gisèle HOUNKANRIN

Alicia MUNOZARENAS

Elena PASKALEVA

Etudiants à l'Université de Versailles Saint Quentin

### **Atelier animé par Olivier LEBRUN, Conseiller général, Maire de Viroflay**

Face à la situation d'insécurité prévalant actuellement dans la zone sahélienne, cet atelier a permis de donner des éléments de compréhension de la situation géopolitique et des conseils de sécurité pour les associations yvelinoises menant des projets dans cette zone et souhaitant les poursuivre.

Comme a pu en témoigner en introduction **Olivier Lebrun, Conseiller général et Maire de Viroflay** (en coopération avec le Cercle de Kolokani au Mali), la situation géopolitique influence incontestablement les projets de coopération au Mali, Niger et Mauritanie, notamment ces derniers mois. Pour autant, les populations de ces pays subissent injustement cette peine supplémentaire qui s'ajoute à l'insécurité alimentaire et le manque de services sociaux de base. Il apparaît impensable pour ces associations et collectivités des Yvelines de rompre les relations avec leurs partenaires du Sud. Les projets amorcés dans ces pays sont indispensables à l'amélioration à court terme des conditions de vie locale et une suspension des projets reviendraient à perdre les investissements réalisés jusque-là. Pour autant, il ne s'agit pas d'agir en mettant en péril la sécurité des personnes, il convient donc de réfléchir aux moyens à mettre en place et aux mesures à prendre afin de poursuivre ou non les projets là-bas.

**Kamelia ODEIMI, analyste pour la société de Sécurité Amarante** a ainsi pu dresser le tableau géopolitique de la zone saharo-sahélienne qui connaît de fortes perturbations politiques et sécuritaires qui semblent s'aggraver depuis 2008. La chute du Colonel Khadafi en 2011 en Lybie a accéléré le caractère incontrôlable de la menace d'AQMI (Al-Qaïda au Maghreb Islamique) sur la zone sahélienne en développant des pratiques d'enlèvements aléatoires et d'attentats kamikazes. Suite au putsch de mars 2012 à Bamako, le Nord Mali est tombé sous l'influence de plusieurs groupes islamistes radicaux (Aqmi, Mujao, Ansar ad-Din) faisant désormais de la région l'épicentre des trafics sahéliens.

Les problèmes de sécurité ne touchent pas l'ensemble de la région sahélienne de façon homogène. En effet, certaines zones présentent moins de risques que d'autres même si la vigilance reste de mise. Trois pays sont tout particulièrement concernés par la menace de la région, le Niger, le Mali et la Mauritanie (mises, criminalité, insurrection...)

Ces zones sont signalées comme présentant des zones de risques aggravés (menaces terroristes importantes) par le Ministère des Affaires étrangères et européennes(MAEE). **Matthieu DECLERCQ, chargé des relations avec les ONG et les collectivités au Centre de crise du MAEE**, rappelle que bien qu'il n'ait pas d'interdiction stricte à se rendre dans ces zones, elles restent confrontées à des menaces de type criminalité, mines, kamikazes, et surtout enlèvements. Le Ministère propose ainsi des outils de repères et de conseils : les cartes déclinant les zones rouges (formellement déconseillées) et oranges (fortement déconseillées sauf raison impérative) accessibles sur le site du Ministère, l'inscription au portail *Ariane* permettant d'être tenu au courant des actualités sécuritaires du pays concernés et en cas de déplacements, l'inscription auprès du Consulat de France. Celui-ci témoigne par ailleurs de sa disponibilité pour échanger ([matthieu.declercq@diplomatie.gouv.fr](mailto:matthieu.declercq@diplomatie.gouv.fr)).

**Christian REFALO**, qui travaille depuis 2 ans en tant que coordinateur de protection au Niger, rappelle certaines règles à suivre en cas de déplacements dans les zones dites à forts risques tout en rappelant que tout déplacement est un fait volontaire: prévenir l'Ambassade de France, se munir d'un téléphone satellitaire, recourir aux services une agence de gardiennage... La vigilance constante est chère mais nécessaire « *la sureté a un coût mais pas de prix* ». Il convient également de se pose la question en amont de la réaction à avoir en cas d'attentat. Or, ces mesures sont quelquefois oubliées ou négligées.

Si les déplacements sont un point à considérer et à certainement remettre en question selon le niveau d'alerte sécuritaire, il apparait néanmoins des possibilités de poursuite des projets de développement sur place. Bien entendu, elle réclame une adaptation du programme initial, des délais de réalisation allongés et la nécessité de pouvoir s'appuyer sur une structure sur place. **Clotilde NEELS-AHOUANSOU, chargée de mission au Département des Yvelines**, rappelle ainsi les adaptations possibles que le Département peut mettre en place dans le cadre d'une convention avec un acteur yvelinois ayant amorcé un programme dans cette zone mais pâtissant de la situation sécuritaire cette zone (allongement de la convention, prise en charge des coûts liés aux surcoûts de suivi ou formation à distance...), adaptations avant tout conditionnées à la présentation de mesures de sécurité adéquates.

**Jacques MARECHAL, Président de l'association EDEN**, a ainsi pu présenter le cas de son association qui réussit à poursuivre les activités de son programme d'électrification par le solaire de villages dans la zone de Mopti initiée en 2010 : appel à l'ONG Action Mopti sur place pour le suivi quotidien du projet, prise en charge d'une main d'œuvre locale pour la mise en place des installations (prévue initialement par les membres de l'association), modification du lieu des formations ... Bien entendu la poursuite des projets n'est pas toujours aisée (notamment du fait que certains bailleurs se retirent), mais elle apparait plus que nécessaire pour les populations en attente.

Les témoignages de **Moulaye DIABATE, Président du Cercle de Kadiolo (Mali)** et de **Yacouba SIMBE**, représentant local de la coopération Viroflay-Kolokani en coordination avec **Diafing Djadji DIARRA, Président du Cercle de Kolokani (Mali)** confirment la marque d'espoir que confère la poursuite des projets en cours. Bien que les territoires de Kadiolo et Kolokani ne sont pas directement touché par les menaces terroristes, ces deux collectivités ont pu témoigner que l'ensemble du pays et de la zone frontalière pâtissent néanmoins de la situation d'instabilité sécuritaire, alimentaire et institutionnelle: raréfaction des fonds dédiés aux collectivités par l'Etat et par les bailleurs internationaux, accueil de nombreux réfugiés du nord sur leurs territoire impliquant des mesures d'adaptation des systèmes éducatifs et sanitaires etc. Néanmoins, les populations et les institutions locales restent organisées et opérationnelles pour la mise en place de programme de coopération.